

On a souvent besoin d'un plus petit que soi

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **21/22 (1913)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire			
	Page	Page	
On a souvent besoin d'un plus petit que soi	37	Quelques nouvelles de la Croix-Rouge suisse	
Funérailles du sergent-infirmier Renaud . . .	39	aux Balkans	47
Les sauveteurs-samaritains de Genève . . .	40	Nouvelles de l'activité des sociétés : Alliance	
Hygiène de la vue	43	des samaritains suisses ; Société militaire	
Les conditions de travail des gardes-malades		sanitaire suisse	48
en Suisse	46		

On a souvent besoin d'un plus petit que soi

M. le D^r Yersin analyse dans les deux derniers numéros de la *Revue militaire suisse* le « Règlement du Service de Santé de l'Armée suisse » (édition provisoire). Il veut bien consacrer quelques lignes à la Croix-Rouge qui lui fait écrire (p. 106, n° de février 1913) ce qui suit :

CHAPITRE VI. CROIX-ROUGE

« Encore un chapitre inquiétant. La Croix-Rouge est remuante, elle cherche des ressources et soulève les montagnes. Jusqu'à présent, elle a reçu en Suisse un accueil mitigé. Les expériences faites en d'autres pays n'ont pas été concordantes. Ici on se loue, là on se plaint de son esprit d'accaparement (campagne du Maroc, Mandchourie). Qu'elle soit bridée sévèrement et qu'elle sache rester à sa place, elle pourra peut-être rendre les services qu'on en attend. En tous cas que l'élément féminin n'y joue pas un rôle autre que celui de grâce et de charité. »

Nous ne voulons point critiquer la forme de ces lignes ; elles sont conçues dans un esprit militaire, et leur concision laisse aux mots une imprécision qui fait un contraste frappant avec le reste de l'analyse du lieutenant-colonel Yersin (de Payerne) qui nous a vivement intéressé.

Peut-être M. le D^r Yersin ne connaît-il pas exactement les Croix-Rouges, ni la Croix-Rouge de notre pays ; si ce terrain lui est moins familier que celui des champs de bataille et ceux où opèrent les formations du Service de Santé, les quatorze lignes de l'auteur citées plus haut peuvent laisser aux lecteurs quelques doutes sur l'utilité des services que pourrait (nous dirons : *que doit*) rendre notre Croix-Rouge nationale en temps de guerre.

Il est donc de notre devoir d'y répondre.

C'est pour le lieutenant-colonel Yersin un chapitre « inquiétant ». Pour nous aussi, mais sans doute notre inquiétude est-elle d'un autre genre que celle du D^r Yersin.

L'auteur trouve la Croix-Rouge « remuante », elle « soulève les montagnes » (?); il veut qu'elle « sache rester à sa place », où « elle pourra peut-être rendre les services qu'on en attend ». Le Dr Yersin ne nous dit pas qui est ce « on », mais les quelques lignes jetées par lui sur le papier prouvent surabondamment qu'il ne fait pas partie de ces « on ».

Si M. le lieutenant-colonel Yersin avait pu voir à l'œuvre — à l'occasion d'une guerre — les Croix-Rouges des pays belligérants et les missions des Croix-Rouges des Etats restés neutres; s'il se rendait compte qu'aucune armée ne peut entretenir un Service de Santé suffisant en cas de besoins pressants, (et combien est-ce le cas d'une armée de milices!); s'il avait pu voir quels services les secours auxiliaires qu'il traite avec tant de désinvolture (nous allions dire: de méfiance¹), ont rendu dans les guerres qui ont ensanglanté les champs de bataille depuis que la Convention de Genève existe; s'il pouvait entendre le concert de ces milliers de voix qui ont béni depuis 1866 jusqu'à ces derniers jours la Croix-Rouge,... Monsieur le Dr Yersin serait peut-être un peu moins sceptique au sujet des services « qu'on en attend ».

Il faudrait peut-être examiner la question sans parti-pris, et M. le lieutenant-colonel Yersin pourrait se rendre compte que, si la Croix-Rouge déploie une activité et « cherche des ressources » qui sont loin de « soulever les montagnes », c'est que l'*Organisation militaire suisse* lui fait une place telle que nos Secours auxiliaires ne peuvent l'assumer sans avoir quelques ressources et sans se donner beaucoup de

¹) Le Maréchal Randon, Ministre de la guerre sous Napoléon III, disait aussi, en parlant des secours auxiliaires: « Qu'est-ce que des civils ont besoin de se mêler de ce qui ne les regarde pas? » et l'on sait ce qu'a été le Service de Santé pendant la guerre franco-allemande.

peine pour avoir un personnel et un matériel parfaits. Notre Croix-Rouge a placé à sa tête un Commandant de Corps d'armée qui se rend bien compte de la nécessité d'avoir une Croix-Rouge prête à toutes les éventualités et capable de faire campagne. Et si le Comité de direction se donne la peine d'arriver à mettre notre Croix-Rouge nationale à la hauteur de la tâche qui lui incomberait en temps de guerre, il faut l'en féliciter et non pas battre en brèche ses justes revendications ou mettre en doute ses bons offices.

Notre peuple suisse a le droit de demander que les officiers et les soldats de son armée qui aura à défendre l'intégrité de son sol soient bien soignés quand ils seront tombés malades ou blessés au service de la Patrie; il faut que non seulement notre Service de Santé, mais aussi notre Croix-Rouge soit à même de leur fournir tout ce dont ils auront besoin. *Le Service sanitaire militaire peut faire l'indispensable au premier et au second échelon de l'armée, mais la Croix-Rouge a un rôle prépondérant — que lui a assigné l'organisation militaire suisse — au troisième échelon des secours aux blessés, spécialement dans les hôpitaux du territoire.*

Que la Croix-Rouge « sache rester à sa place », nous ne demandons que cela; mais cette place, exactement définie par l'Etat-major général de notre armée, la Croix-Rouge ne pourra la remplir utilement que si l'on veut bien lui aider, la soutenir, lui permettre d'avoir ce qu'il faut pour devenir l'auxiliaire indispensable d'un Service de Santé parfait en temps de paix, mais immédiatement insuffisant en cas de guerre.

Si l'auteur des lignes citées en tête de cet article ne peut — même sur ce point spécial — être d'accord avec les justes revendications de la Croix-Rouge suisse,

nous le regretterions non-seulement pour lui, mais pour nos frères, nos pères, nos amis, qui, blessés ou malades, se rendront compte un jour de tout le bien que peut faire une Croix-Rouge prête à faire face aux exigences impérieuses des moments critiques d'un conflit armé.

Reste le dernier alinéa: « En tout cas que l'élément féminin n'y joue pas un rôle autre que celui de grâce et de charité ». Nous voici loin des infirmières professionnelles, des mains nécessaires pour les besognes les plus humbles, mais les plus indispensables auprès des blessés immobilisés et auprès des malades! Nous ne pensons pas, cependant, que le D^r Yersin mette dans le « rôle de grâce et de charité »: la prise régulière de la température, les soins de propreté, les bains, les lavages, les maillots, les cataplasmes, l'administration des médicaments ou d'aliments, le changement de linge de corps et de la literie souillée, ... en un mot tous les travaux d'une garde-malade propre, douce, attentive, dévouée aux malades, et désireuse — après trois ans d'études — de satisfaire les médecins sous les ordres desquels elle est placée.

Que M. le D^r Yersin veuille bien prendre des informations à ce sujet, et demander aux cinq peuples actuellement en guerre entre Scutari d'Albanie et Cons-

tantinople, si le manque de personnel professionnel, le manque d'infirmières qualifiées ne s'est pas cruellement fait sentir pendant de long mois, dans les hôpitaux improvisés depuis le mois d'octobre 1912, à l'Orient de l'Europe. Que ces femmes, dont nous aurions besoin en Suisse aussi, et qui sont formées par la Croix-Rouge ou par son entremise, remplissent d'abord consciencieusement leurs devoirs professionnels, et, s'il leur reste du temps libre, qu'elles en profitent pour faire l'œuvre « de grâce et de charité » préconisée par le D^r Yersin.

Que chacun reste à sa place: les médecins militaires auprès des troupes, les infirmiers militaires à leurs divers services prévus, les formations de la Croix-Rouge sur les routes d'évacuations et dans les hôpitaux du pays, les infirmières auprès des lits de leurs patients! Que chacun fasse son devoir, et nous pouvons espérer que tout ira bien.

Et quand, sous la dépendance du Service de Santé officiel et en temps de guerre, notre Croix-Rouge devra prêter son aide au service sanitaire militaire, nous aimons à croire qu'aucun médecin militaire ne parlera comme le maréchal Randon, mais qu'ils penseront, comme le bon La Fontaine, il y a quelque 250 ans: « On a souvent besoin d'un plus petit que soi ». D^r M^l.

Funérailles du sergent-infirmier Renaud

Extrait d'une lettre de la doctoresse Marie Feyler à Madame Renaud, mère de l'infirmier Renaud, mort à Philippias le 16 février

Philippias (Épire), le 20 février 1913.

Sûrement vous attendez, avec une impatience trop facile à comprendre, quelques détails sur les derniers moments de votre cher fils Louis Renaud. Son état a empiré si subitement et la mort elle-même

a été si prompte, qu'il n'a pu nous charger d'aucun message. Quelques heures avant sa mort, il disait encore à l'infirmier de garde: « Demain c'est toi qui te mettras au lit et je me lèverai pour faire l'ouvrage »...